

## Fiche de Formation 3 : Renouvellement - de 300 salariés

**Objectif général de la formation :** Mettre à jour les connaissances des membres du CSE en matière de santé, sécurité, et conditions de travail, tout en renforçant leur capacité à gérer les nouveaux risques et à adapter les pratiques en fonction des évolutions législatives.

**Type de public :** Membres du CSE en renouvellement de mandat dans des entreprises de moins de 300 salariés.

**Durée :** 3 jours (21 heures)

**Coût :** 300€/jour/stagiaire

**Prérequis :** Avoir déjà suivi la formation initiale CSE CSSCT.

**Accessibilité aux PSH :** La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

**Lieu de la formation :** Maison de l'Entreprise Innovante (MEI), Champs-sur-Marne

**Objectifs pédagogiques généraux :**

1. De développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
2. De les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

**Objectif opérationnel :**

- Mettre à jour les connaissances sur les principaux risques professionnels dans les PME, avec une révision des cas d'accidents les plus fréquents en France.
- Renforcer les compétences en évaluation des risques et mise en œuvre de méthodes de prévention adaptées à l'évolution des pratiques professionnelles.
- Réviser et optimiser le processus de mise à jour du DUERP.
- S'assurer de la capacité à gérer efficacement les crises, avec des exercices pratiques basés sur des scénarios réalistes.

**Formateurs :**

- Jean-Marie EMMA, Ingénieur et IPRP, formateur en santé, sécurité au travail.
- Aurélia MAXIMIN, Consultante et formatrice QHSE.

### **Moyens pédagogiques :**

- Discussions de groupe et révision des concepts clés
- Études de cas pratiques récents
- Supports visuels (PowerPoint, vidéos)
- Documentation remise aux stagiaires

### **Matériel pédagogique :**

- Vidéoprojecteurs, systèmes de sonorisation, paper boards
- Tablettes pour les stagiaires

### **Contenu de la formation :**

#### **Jour 1 : Révision des risques professionnels et des accidents**

- Mise à jour des connaissances sur les risques principaux en PME.
- Analyse des évolutions dans les accidents de travail fréquents.
- Révision des techniques d'identification des risques.

#### **Jour 2 : Optimisation de la prévention et du DUERP**

- Révision et optimisation des méthodes de prévention.
- Cas pratiques : Mise à jour du DUERP.
- Évaluation des actions préventives et ajustements.

#### **Jour 3 : Gestion des Risques Psychosociaux (RPS) Révisée**

- Révision des scénarios récents de RPS et analyse des réponses apportées.
- Simulation de gestion des RPS basée sur des situations réelles rencontrées en entreprise.
- Débriefing, partage d'expériences et ajustement des stratégies de prévention.

### **Informations pratiques**

#### **Contact :**

2 bis rie Alfred NOBEL – Maison de l'entreprise et de l'Innovation

Tél : +33 (9) 83 87 49 22

Port : +33 (6) 48 66 30 34

Email : [contact@hyses.fr](mailto:contact@hyses.fr)

Site web : [www.hyses.fr](http://www.hyses.fr)

#### **Réglementation :**

- **Article L2315-18 du Code du travail :** Cet article prévoit que les membres du CSE bénéficient d'une formation renouvelée pour chaque nouveau mandat.

- **Article R2315-21 du Code du travail :** La formation de renouvellement pour les membres de la délégation du personnel dans les entreprises de moins de 300 salariés doit être d'une durée minimale de 3 jours.

